



GDS Bretagne BON DE COMMANDE MEDICAMENTS ANTI-VARROA 2026

GDSA22 commande les médicaments anti-varroa auprès de la section apicole de GDS-Bretagne, qui mandate INNOVAL coopération agricole sise rue Éric Tabarly à Noyal-sur-Vilaine (35538).

A retourner **avant le 30 avril 2026 par courrier postal** à :
Georges PONTHEUX / GDSA22 – 13 rue du Goëlo – 22590 Trégomeur
 ou par email à : contact@gdsa22.bzh

Ce formulaire ne s'adresse qu'aux **adhérents ayant réglé leur adhésion 2026**. Dans le cas contraire, vous trouverez le formulaire d'adhésion sur le site du GDSA 22 : <https://gdsa22.bzh/>.

Il peut être adressé par courrier sur demande si vous n'avez pas internet. Merci de compléter les **zones en violet**.

Si elle ne peut être traitée dans les délais, votre commande de médicaments ne sera pas validée.

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter au **06 80 68 89 30** ou par email à : contact@gdsa22.bzh

• Vos coordonnées

NAPI :	NOM :	Prénom :
N° de TVA :	N° SIRET :	
Adresse :		
Code Postal :	Commune :	
Email :	Cadre réservé à votre GDSA	
Téléphone :	Saisie le :	par :
Nombre de colonies déclarées à l'adhésion 2026		
Nombre de colonies à traiter (à remplir obligatoirement) :	
Pour rappel, le nombre de ruches devant correspondre à la quantité commandée		

• Mode de paiement

Je réglerai par (à cocher) : <input type="checkbox"/> chèque/virement ou <input type="checkbox"/> prélèvement bancaire (mandat SEPA envoyé ultérieurement)	
ATTENTION : NE PAS ENVOYER DE CHEQUE POUR LES MÉDICAMENTS. Le paiement se fera à réception de la facture GDS-Bretagne/INNOVAL.	En cas de prélèvement, vous serez automatiquement prélevé le 25 du mois suivant la réception de la facture.

• Récupération des médicaments 2 possibilités, merci de cocher celle retenue :

- LIVRAISON POSSIBLE POUR L'APIVAR, L'APILIFEVAR ET L'APIBIOXAL: voir tarifs ci-dessous.

FRAIS de PORT à joindre à votre bon commande	Moins de 1kg (de 1 à 20 paquets d'Apivar et autre)	12,00 €	= €
	De 1 à 5kg (plus 20 paquets d'Apivar)	17,00 €	= €
TOTAL			= €

- SUR LE LIEU DU LOCAL A PHARMACIE DU PSE : GDS-BRETAGNE, 13 rue du Sabot 22440 PLOUFRAGAN

Le samedi 27 juin de 9h30 à 12h30

Il est possible de demander à une personne autorisée (voir liste des personnes « dérogataires ») de prendre votre colis au local à pharmacie (cf dernière page). Nom du dérogataire choisi :

• Adhésion au PSE (**obligatoire**) Tout dossier incomplet et en particulier non signé sera renvoyé.

Bulletin d'adhésion au Programme Sanitaire d'Élevage régional de GDS Bretagne	
J'adhère au Programme Sanitaire d'Élevage (PSE) régional, porté par GDS Bretagne, permettant de me fournir en médicaments vétérinaires via le groupement, pour lutter contre le Varroa. Je suis informé que les élevages adhérents au PSE doivent être visités une fois tous les 5 ans.	
Adhésion au PSE : • J'ai pris connaissance du PSE (www.gds-bretagne.fr) et j'accepte de m'y conformer, • L'acceptation du PSE entraîne l'accord pour une visite PSE du vétérinaire ou d'un TSA pour les 5 années à venir, • J'accepte que la livraison se fasse par envoi postal ou remise en mains propres (sur site ou par procuration).	A : Le : Signature obligatoire

- Choix des médicaments**

COMMANDE DE MEDICAMENTS Le règlement se fera à réception de la facture - Toute commande passée sera due						
Médicament	Conditionnement	Adapté pour	Envoi postal	Prix unitaire TTC	Quantité commandée	Montant
APIVAR 4	1 Sachets de 4 lanières	2 ruches	OUI	12,00 €		€
APIVAR 10	1 Sachets de 10 lanières	5 ruches	OUI	24,00 €		€
APIVAR 60	30 Sachets de 2 lanières	30 ruches	OUI	140,00 €		€
APILIFEVAR	1 Sachet de 2 plaquettes (2 sachets pour 1 ruche)	0.5 ruche	OUI	5,00 €		€
API BIOXAL 31 g	1 sachet (nouvelle formule sans sucre adaptée à la sublimation)	10 ruches	OUI	21,50 €		€
API BIOXAL 312 g	1 sachet (nouvelle formule sans sucre adaptée à la sublimation)	100 ruches	OUI	132,00 €		€
VARROXAL 75 g	2g/ruche (sublimation/dégouttement/pulvérisation)	37 ruches	OUI	41,00 €		€
FORMICPRO 2	2 sachets	2 ruches	NON	30,00 €		€
FORMICPRO 10	10 sachets	10 ruches	NON	100,00 €		€
VARROMED	Flacon de 555 ml	5 à 20 ruches	NON	27,50 €		€
MONTANT TOTAL MEDICAMENTS TTC						€

- Dérogation pour récupération des médicaments chez l'une des personnes ci-dessous (à compléter uniquement si vous choisissez cette option)**

Voir la carte des secteurs et annexes sur le site du GDSA22

	NOM	PRENOM	ADRESSE	Téléphone
1	BOUHERET	Stéphane	Secteur 1	06 25 18 12 61
2	LE FLOCH	Pierrick	Secteur 2	07 81 31 42 70
4	GEFFROY	Gabriel	Secteur 4	06 88 90 62 71
5	GANDON DESBOIS	Marion	Secteur 5	06 78 66 20 47
5	DESBOIS	Vincent	Secteur 5	06 30 68 18 34
6	PONTHIEUX	Georges	Secteur 6	06 80 68 89 30
7	PIETO	Geneviève	Secteur 7	06 81 24 00 35
8	RENAULT	Christian	Secteur 8	06 14 48 81 13
9	GALLERY DESGRANGES	Yannick	Secteur 9	07 80 11 86 08
10	LUNEL	Séverine	Secteur 10	06 43 67 99 95
11	SANTIER	Patrick	Secteur 11	06 86 97 74 27
12	TEILLANT	Gérard	Secteur 12	06 87 40 42 14
13	BOULLIER	Titouan	Secteur 13	06 13 06 48 35

Je soussigné, M./Mme donne mon accord pour que la personne « dérogataire »

M/Mme (choisir ci-dessus) récupère mes médicaments.

Fait à Le/...../.....

Signature :